

Des outils pour gérer votre consommation d'énergie

Plusieurs outils vous permettent de suivre et gérer votre consommation d'énergie :

prox-hydro depuis 1953 Si votre logement est équipé de compteurs, et que vous recevez un décompte individuel de charges, **vous bénéficiez gratuitement du service Myconso afin de suivre votre consommation d'eau et de chauffage.**

éco watt Vous pouvez télécharger l'application EcoWatt pour savoir à quel moment réduire **votre consommation d'électricité et adopter les bons gestes.**

écogaz Vous pouvez vous inscrire sur leur site pour recevoir des alertes par mail pour **adapter votre consommation de gaz.**

Vos fournisseurs d'énergie (EDF, Engie ...) peuvent aussi vous proposer un suivi de vos consommations, pensez à les consulter.

Les aides dont vous pouvez éventuellement bénéficier

Le chèque énergie : Aide financière au paiement des factures d'énergie du logement : www.chequeenergie.gouv.fr

Fonds de solidarité logement : Aides financières pour les personnes en difficulté pour payer les dépenses liées à leur logement : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1334>

Action Logement Services : Accompagne des salariés ou demandeurs d'emploi rencontrant des difficultés financières liées au logement : <https://www.actionlogement.fr/faire-face-des-difficultes-financieres>

N'hésitez pas à vous rapprocher de votre **Conseil Départemental** afin de savoir si des aides complémentaires sont mises en place.

Vous pouvez également contactez le **Centre Communal d'Action Sociale** de votre mairie ou votre **Maison des Solidarités Départementales.**



PATRIMOINE Languedocienne, Société Anonyme d'Habitations à Loyer Modéré - R.C.S 550 802 771 Toulouse
5 place de la Pergola - CS 77711, 31077 Toulouse - Cedex 4
Janvier 2023 // Ne pas jeter sur la voie publique

Les écogestes à adopter pour réduire sa consommation d'énergie

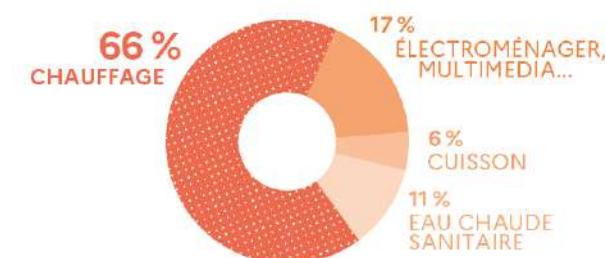


Le point sur les consommations des Français

LE CHAUFFAGE & L'ÉNERGIE

2 690 € par an par ménage en moyenne

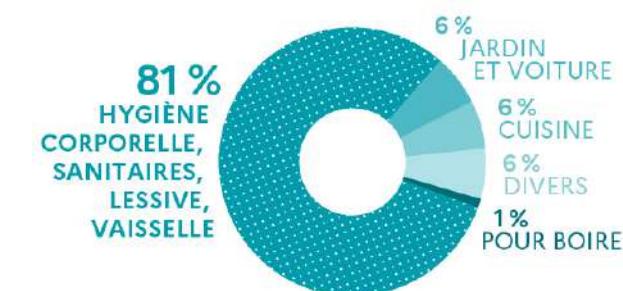
RÉPARTITION PAR USAGE (hors carburant)



L'EAU

148 litres par jour par personne en moyenne

RÉPARTITION PAR USAGE



Les bains/douches et les WC représentent près de 60% de votre consommation d'eau



Pour économiser l'eau et l'énergie, on agit, on réduit !

Dans un contexte marqué par l'accélération du changement climatique et la crise énergétique, le gouvernement a mis en place un plan de sobriété énergétique.

Cela implique de transformer durablement nos habitudes et nos comportements.

C'est dans ce cadre que PATRIMOINE applique la loi en termes de température dans les logements bénéficiant d'un chauffage collectif :

- Dans un logement chauffé, la moyenne des températures mesurées au centre de chaque pièce est fixée réglementairement à 19°C.*



- En soirée à partir de 22h et jusqu'à 5h du matin PATRIMOINE suit les préconisations de l'ADEME et met en œuvre un réduit de nuit à 17°C.

*Bon à savoir : une température de 18°C est également conforme à la réglementation.

Pour optimiser l'utilisation de votre chauffage :

- ▶ Régler votre chauffage à 19°C.
- ▶ Fermez vos volets et rideaux la nuit.
- ▶ Laissez « respirer » vos radiateurs.
- ▶ Ne bouchez pas et dépoussiérez les grilles d'aération.

✘ **Ne pas utiliser de chauffage d'appoint, il y a un risque d'intoxication, d'humidité et de moisissure.**

LE SAVIEZ-VOUS ?

Baisser le chauffage de 1°C, c'est 7% d'économies d'énergie par an.

Fermer les volets la nuit c'est - 60% de perte de chaleur.

Aérer son logement 10min/jour, permet d'évacuer l'humidité, de limiter les risques de moisissures et de chauffer plus facilement.

Pour gérer vos appareils (lave-linge, lave-vaisselle, télévision, ordinateur...) :

- ▶ **Eteignez vos appareils après utilisation** car certains restent en veille 24h/24.
- ▶ **Privilégiez l'utilisation de vos machines à laver** : entre 20h et 8h et entre 13h et 18h.
- ▶ **Utilisez le mode éco.**

Vos lumières :

- ▶ **Éteignez les lumières** lorsque vous quittez une pièce.
- ▶ **Dépoussiérez régulièrement vos ampoules** améliore le flux lumineux de 40%.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les appareils en veille = 10% de votre facture d'électricité soit plus de 100 € /an.

Laver son linge à 30°C = 3x moins d'énergie.

Le programme ECO du lave-vaisselle = 45% d'électricité économisée.

Pour gérer votre consommation d'eau :

- ▶ **Privilégiez les douches plutôt que les bains** 1 bain = 5 douches et 1 douche = 5 minutes.
- ▶ **Fermez les robinets en position froide.**
- ▶ **Ne laissez pas couler l'eau inutilement.**

Vos équipements :

- ▶ **Réglez votre chauffe-eau à 55°.**
- ▶ **Utilisez votre lave-linge ou votre lave-vaisselle** que lorsqu'ils sont bien remplis.
- ▶ **Surveillez l'apparition de fuites** et signalez-les **immédiatement** à votre prestataire Multiservices.

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'eau chaude = 20% de votre consommation d'énergie et coûte environ 270 € par an.

Robinet qui goutte = 120 L / jour = 130 € / an.

Chasse d'eau qui fuit = 600 L / jour = 660 € / an.